

Le GADEL dit NON à la DESERTIFICATION, NON à la POLLUTION de l'AIR, des SOLS et de l'EAU

Le GADEL (Groupement Associatif de Défense de l'Environnement dans le LOT) est une association citoyenne, agréée dans la protection de l'environnement, affiliée à FNE, qui défend l'intérêt général et l'environnement, forte de 30 associations et de 1000 membres environ.

NOUS NE VOULONS PAS que le LOT devienne UN DESERT : aujourd'hui : 33 hab. /km²

Nous prenons position dans l'aménagement de notre territoire. C'est pour cela que nous sommes présents ce jour, pour défendre le train de nuit Paris-Rodez, que nous défendons la remise en état de la ligne Capdenac-Cahors, que nous sommes opposés à la voie d'avenir dans le nord du LOT, que nos élus veulent nous imposer.

En ce moment, il y a une autre manifestation à Carennac (un des plus beaux villages de France) parce que le Conseil Départemental sous prétexte de consolider leur pont, fera passer la limite actuelle de 16 T à 44 T. Ainsi les camions de 35 tonnes pourront aller chercher le lisier de la porcherie industrielle située à Carennac afin d'alimenter l'usine à méthanisation de Gramat! Coût 2Millions €.

NOUS LUTTONS CONTRE TOUTES FORMES DE POLLUTION qui affectent la santé mais aussi le territoire.

C'est pour cela que nous luttons contre la pollution de l'air liée aux pesticides mais aussi à la combustion du bois : Combien parmi vous connaissent, ce que représente en particules fines, le brûlage à l'air libre de 50kg de déchets verts secs : 10 000km d'un véhicule Diesel récent ou 38 000 km d'un véhicule à essence.

<http://centre.ademe.fr/sites/default/files/files/DI/D%C3%A9chets/plaquette-brulage-dechets-verts.pdf>

Dans le LOT, à part 3 chaufferies collectives (Cahors, Lacapelle M. et Gourdon) toutes les chaufferies du SYDED et aussi les autres, souvent communales, sont HORS NORMES ET POLLUANTES (celle de Cajarc brûle 7 tonnes de bois / j., à côté des écoles) Comme les très vieux poêles ou inserts, elles sont responsables d'une **pollution identique à celle de Toulouse** : <http://oramip.atmo-midi-pyrenees.org/component/remository/etudes-realisees/midi-pyrenees/Caract%C3%A9risation-chimique-des-particules-en-trois-sites-de-Midi-Pyr%C3%A9n%C3%A9s/?Itemid=800>

Aujourd'hui c'est la pollution des sols et de l'eau qui nous préoccupe avec **le projet de méthanisation de GRAMAT** qui détourne la finalité d'un procédé de traitement des déchets que nous défendons.

Avec Gramat, il existe 4 sites de stockage de 1000 ou 5000 m³ où sera stocké le résidu ou digestat.

Le projet de Gramat est une pompe à faire du FRIC, sous prétexte de développement durable, sur le dos des habitants de ce territoire, en ne se préoccupant ni de leur santé, ni du patrimoine collectif ou privé et surtout pas d'écologie.

FONROCHE est « la branche énergie renouvelable » d'une multinationale EURAZEO, une des 5 plus grosses sociétés d'investissement dont le slogan est « accélérateur de transformations » ! Et Fonroche agit comme un rouleau compresseur.

Nous sommes opposés à ce projet pour plusieurs raisons :

- 1 Surdimensionnement** : pour obtenir 54 000 T de déchets, ils iront chercher les déchets à 150km autour de Gramat (Aurillac Montauban, au-delà de BRIVE, en Dordogne et dans l'Aveyron) alors que les déchets locaux représentent moins de 20 000T, Des camions spéciaux, type équarrissage, de 35 tonnes utiliseront des routes limitées à 19t comme cela se produit en Lot et Garonne, sauf à Carennac, où il y a un pont suspendu limité à 16T. Alors, la collectivité départementale choisit donc d'investir 2M €, voire le double (parce qu'elle n'a pas calculé les dépenses collatérales) !

2 L'épandage de 45 000T de digestat de provenance multi départementale se fera sur 4 500 ha uniquement LOTOIS dont 90% très fortement vulnérables et en grande partie situés dans le Parc régional naturel des Causse du Quercy !

Le digestat obtenu après extraction du BIOGAZ, sera épandu sur un sol non adapté à cette forme d'engrais organique. Cet épandage se fait sur les bassins d'alimentation des captages qui alimentent en eau potable plus de la moitié du LOT.

Les études hydrogéologiques récentes qui mettent en évidence la mauvaise qualité de l'eau sur le plan nitrate mais aussi bactériologique, pesticides (présence de dérivé de glyphosate et atrazine), métaux lourds, n'ont **pas été prises en compte par Bioquercy** parce que nos élus, présidents de syndicats de l'eau n'ont pas jugé utile qu'elles soient déclarées d'utilité publique afin que les captages soient protégés.

En conséquence les épandages se font sur des zones de protection rapprochée des captages.

Cet épandage touche 70 communes, de Meyronne à la vallée du Célé, du Ségala à Mayrac où une installation de méthaniseur à la ferme veut devenir semi-industrielle, alors qu'elle aussi, va déjà chercher des déchets à Aurillac !

Les études des risques sanitaires et des dangers d'explosion ne sont faites que par modélisation ou d'après documents bibliographiques.

Certains risques sanitaires sont même occultés par Fonroche, en particulier les rejets de la chaudière, de la torche (2 500KW), et il n'applique pas la réglementation pour la hauteur de la cheminée permettant une bonne dispersion de polluants qui ne sont pas négligeables.

Fonroche qui se dit leader dans ce domaine n'a, en fait, **aucun recul sur les épandages** puisqu'à ce jour, il n'a qu'un site de production en activité depuis 1 an et l'épandage a débuté depuis peu et il n'est pas en sol karstique.

3 Le coût pour la collectivité.

Ce projet coûtera entre 12 et 15 Millions€ avec un bénéfice net évalué à 350 000€/an, hors subventions.

Pour Gramat, les aides publiques directes seront de 2,5 Millions€, **uniquement régionales** contrairement à d'autres projets identiques qui ont le plus souvent des aides d'Etat et Européenne. Cela est lié au fait que le procédé employé n'est pas éligible à ces subventions. D'autre part, cette technologie n'est pas celle qui est décrite dans l'enquête publique !

Le contribuable d'Occitanie va donc payer pour que le bénéfice net de Bioquercy passe de 350 000€ à 500 000€ par an. **Cela se fera au détriment d'autres projets régionaux d'intérêt général.**

Aujourd'hui, le dossier d'enquête publique comporte de nombreuses irrégularités et un non respect de la réglementation. Il rend ainsi l'arrêté préfectoral fragile et donc attaquant au tribunal administratif, s'il n'y a pas un recul des positions de l'administration et de Fonroche pour adopter une solution uniquement locale qui traiterait les seuls déchets de la Quercynoise avec pour seul objectif, la production de chaleur nécessaire à l'entreprise. L'épandage pourrait être remplacé par du co-compostage (cf. projet SYDED) ou par la production d'engrais organiques azotés solubles comme Fonroche va le faire en Bretagne ou en Vendée sur des unités de traitement de 100 000 tonnes de déchets où les épandages sont très contrôlés !

Enfin, nous dénonçons une récupération par le Front National de la pétition du collectif citoyen qui a été infiltré ainsi qu'une récupération du travail que le GADEL a fourni depuis 5 mois sur ce dossier, par l'élu régional du Front National dans le LOT, à des fins uniquement politiques et non environnementales.